

**TRANSCRIPTION/TRANSCRIPTION
BRIEFING/MISE À JOUR**

Transcription prepared by Media Q Inc. exclusively for Public Health Agency of Canada

Transcription préparée par Media Q Inc. exclusivement pour Agence de santé publique du Canada

DATE/DATE: Le 23 mars 2020 16 h 30 (HE)

LOCATION/ENDROIT: Téléconférence

PRINCIPALS/PRINCIPAUX: D^r Howard Njoo, sous-administrateur en chef de la santé publique

SUBJECT/SUJET: L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) tient tous les jours une séance d'information technique sur la COVID-19 à l'intention des parlementaires.

Opérateur : Good afternoon ladies and gentlemen. Welcome to the technical briefing to Parliamentarians on Covid 19. Bonjour mesdames et messieurs. Bienvenue à la séance d'information technique à l'intention des Parlementaires sur l'appel Covid 19. I would now like to turn the meeting over to the Public Health Agency of Canada. J'aimerais maintenant céder la parole à l'Agence de Santé Publique du Canada. À vous la parole.

Animateur : Good afternoon. Joining us today on the phone are the following departments and agencies: Employment and Social Development Canada, Service Canada, Global Affairs Canada, Canada Border Services Agency, Agriculture and AgriFood Canada, Immigration, Refugees and Citizenship Canada, Indigenous Services Canada, Innovation Science and Economic Development Canada.

Bonjour à tous. Les ministères et organismes suivants se joignent à nous aujourd'hui : Emplois et Développement Social Canada, Service Canada, Affaires étrangères, Agence de services frontaliers, Agriculture et agroalimentaire, Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada, Services autochtones, Innovation, Science et Développement Économique.

Please note callers will be permitted one question. We would ask you keep the question to around 60 seconds as there are many callers on the line who wish to have a chance to ask their question. Veuillez noter que vous pouvez poser une question à la fois. Nous vous demandons de limiter la question à environ 60 secondes car il y a de nombreux appelants sur la ligne qui souhaitent avoir la possibilité de poser leur question.

Please identify yourself and inform us which riding you represent. Veuillez s'il vous plait vous identifier et nous informer de la circonscription que vous représentez. I would like to turn the meeting over to Dr. Howard Njoo, Deputy Chief Public Health

Officer of Canada. J'aimerais maintenant céder la parole à Dr Howard Njoo, sous-ministre en chef de la santé publique du Canada. À vous la parole Dr. Njoo.

Dr Howard Njoo : Thank you very much, merci. Good day, bonjour à tout le monde. Je vais vous donner un bref aperçu du nombre de cas signalés dans le monde et au Canada. Comme vous pouvez l'imaginer, le nombre de cas change rapidement. Je vais vous donner les chiffres que j'avais à 10 h 30 ce matin et qui ont changé depuis. Globally there are 340,000 cases in 189 countries. In Canada as of 10:30 we officially had 1,474 cases and 20 deaths with over 102,000 people having been tested with test results for Covid 19 in Canada.

À l'échelle mondiale il y a plus de 340,000 cas dans plus de 189 pays. À 10 :30 ce matin il y avait 1,474 cas et 20 décès au Canada et plus de 102,000 personnes avaient subi un test de dépistage de Covid 19 au Canada avec des résultats. J'aimerais maintenant ouvrir la ligne pour les questions.

Opérateur : Please press *1 at this time if you have a question. Veuillez s'il vous plaît appuyer *1 pour toute question. La première question vient de Mike Lake. C'est à vous. Votre ligne est maintenant ouverte.

L'honorable Mike Lake : Ma question est la même, un peu dans la foulée de celle que j'ai posée il y a deux jours. Elle portait sur les tests de dépistage et la recherche des contacts. Juste pour vous fournir quelques données et vous expliquer le déroulement des événements. Les 11 et 12 mars, M. David Beasley du Programme alimentaire mondial s'est rendu à Ottawa et a rencontré de 20 à 30 députés au moins. Je l'ai rencontré quelques fois et lui ai serré la main à plusieurs reprises pendant ces deux jours.

Le 16 mars, David a subi un test de dépistage et le 19 mars, il a été reçu un diagnostic positif. J'ai été immédiatement informé par le Programme alimentaire mondial d'Ottawa. J'ai appelé sans tarder les 15 députés conservateurs qui l'avaient rencontré à l'occasion d'une réunion que j'avais organisée le 11 mars, puis j'ai téléphoné au 811 pour expliquer ce qui s'était passé ici, en Alberta.

J'ai ajouté que j'avais des symptômes très légers, soit une toux faible, mais persistante, des maux légers, mais aucune fièvre. J'ai été informé que je devrais subir un test de dépistage. C'était le 19 mars. Nous sommes le 23 mars. Je n'ai pas encore été appelé à subir un test. Je crois savoir que la plupart des députés qui ont rencontré David ont communiqué avec les autorités de leur région. Dans la plupart des cas, on leur a dit de surveiller les symptômes.

Cette réponse me semble bizarre. Il semble étrange que quelque 20 députés qui ont rencontré quelqu'un ayant reçu un diagnostic positif de COVID-19, qui ont été en contact avec cette personne, lui ont serré la main et ainsi de suite, ne soient pas testés.

Depuis, nous avons rencontré des multitudes de Canadiens à titre de députés, y compris, bien sûr, d'autres députés dans les jours qui ont suivi.

La question que je me pose est la suivante : si nous ne sommes pas testés, s'il faut que nous attendions quatre jours – du moins, dans mon cas, s'il faut que j'attende quatre jours pour être informé que je dois subir un test pour lequel je n'ai pas encore reçu d'appel pour me demander de me présenter. Il faudra encore quatre jours avant que je ne puisse subir le test. Cette situation me semble très préoccupante alors que tout le monde parle de la nécessité de procéder à des tests et à une recherche des contacts rigoureuse pour maîtriser la situation.

Dans ce contexte, vous pourriez peut-être me dire combien il y a au Canada de gens qui, nous le savons, devraient être testés, mais qui ne l'ont pas encore été? Dans un monde idéal, combien de temps faut-il pour subir le test? Quel est le délai ces jours-ci? Je pourrais continuer, mais je vais vous laisser répondre. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui participent à cet appel.

D^r Howard Njoo : Tout d'abord, comme vous pouvez le constater, les tests dans les établissements de santé se font à l'échelle provinciale. Pour ce qui est de l'endroit où vous étiez – vous venez de l'Alberta, mais je ne suis pas certain, selon l'endroit où vous êtes maintenant, si vous êtes allé passer votre test à Ottawa en Ontario, ou en Alberta?

L'honorable Mike Lake : Je n'ai pas été testé. Je suis en Alberta. Je suis chez moi depuis maintenant 10 jours sans voir une seule personne. Je suis en Alberta, à Edmonton.

D^r Howard Njoo : C'est ce que je veux savoir, parce que ceux qui vous conseilleront et recommanderont ensuite de subir un test ou de vous mettre en quarantaine sont les autorités sanitaires de l'Alberta. Ni moi ni le gouvernement fédéral à Ottawa, ne nous occupons de ce volet. C'est la seule question que je posais, parce que si vous résidiez à Ottawa, il incomberait aux fonctionnaires de la ville d'Ottawa de vous donner des directives concernant les tests en votre qualité de résidents de cette ville.

Ce sont toujours les responsables locaux de la santé publique. Je ne sais pas ce qui se passe en Alberta en ce qui concerne le régime de dépistage et la disponibilité. Je dirai que les responsables de la santé publique et les représentants du secteur des soins de santé de tout le pays s'entendent sur une approche concernant le dépistage. Je ne connais pas les détails, et c'est la partie que je ne veux pas aborder parce que ce n'est pas mon domaine de donner un avis en fonction de détails personnels.

Par exemple, malgré l'exposition au virus de la COVID-19, tout dépend du moment où la personne a présenté des symptômes, car le degré d'infectiosité aurait été très élevé si elle avait eu des symptômes et avait toussé au moment où vous avez été exposé,

par rapport à la personne qui a développé des symptômes quelques jours plus tard et qui est allée subir un test par la suite.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails de votre situation personnelle. Je vous conseillerais de faire un suivi auprès des responsables locaux de la santé publique au sujet des tests. Ce n'est pas à moi de commenter. Toutefois, revenons à votre question générale au sujet des tests de dépistage au Canada, c'est-à-dire combien de personnes pourraient ou devraient être testées. Comme je l'ai dit, le besoin d'être testé dépend de la présence ou non de symptômes.

Avez-vous voyagé? Êtes-vous dans une profession à risque élevé comme celle des soins de santé? Travaillez-vous dans un hôpital? On ne peut pas chiffrer cela parce qu'on ne sait pas combien de personnes tombent malades encore aujourd'hui. Je dirais que notre régime de dépistage au Canada dans l'ensemble, si vous le comparez à celui d'autres pays, est très efficace.

Je ne dirais pas que nous sommes au premier rang, mais aucun autre pays n'a été aussi efficace que le pays qui sert de modèle à l'heure actuelle pour ce qui est de tester systématiquement ses citoyens, et c'est la Corée du Sud. La dernière fois que nous avons vérifié les statistiques, le taux de dépistage de ce pays était d'environ 6 000 par million d'habitants. Pour l'ensemble du Canada, notre taux de dépistage actuel est d'environ 2 600 par million d'habitants. C'est beaucoup plus que les États-Unis, où je dirais que le taux est probablement inférieur à moins de 1 000 tests. Je n'ai pas de chiffre exact. Je ne sais pas ce qui se passe vraiment.

Il ne s'agit pas seulement du nombre de tests, mais plutôt de tester les personnes qui risquent vraiment d'être infectées par la COVID-19. Selon les dernières statistiques que nous avons eues ce matin, 102 000 tests ont été effectués, pour lesquels les résultats étaient disponibles.

Si vous faites le calcul, sur 102 000 résultats de test ce matin, on dénombre environ 1 474 cas, ce qui signifie qu'il y a plus de 100 000 diagnostics négatifs. Pour ce qui est de trouver les grappes, de voir où nous pouvons briser les chaînes de transmission, le Canada se porte bien dans l'ensemble.

Je ne peux pas parler des délais d'exécution des tests. Je sais que si un échantillon est envoyé à notre laboratoire national de microbiologie, il faut une journée ou moins de 24 heures pour traiter le test. Bien sûr, il peut s'agir de problèmes logistiques quant au temps requis pour obtenir l'échantillon du patient et l'expédier.

Je ne peux pas vous parler des problèmes logistiques qui pourraient se poser dans les provinces par rapport à des endroits particuliers et l'emplacement du laboratoire provincial, notamment. C'est une question de logistique, de nombre. Y a-t-il quelque chose qui m'a échappé, simplement pour m'assurer d'avoir tout couvert?

L'honorable Mike Lake : Je sais que je ne suis pas censé avoir de suivi, mais je ne me préoccupe pas du tout de moi. Ce qui me préoccupe, ce sont les 20 à 30 députés qui sont des super transmetteurs, dont bon nombre ne se sont pas protégés par la suite parce qu'ils n'avaient aucune raison de le faire et ont découvert une semaine plus tard qu'ils avaient serré la main de quelqu'un qui avait la COVID-19.

À mon avis, ce n'est pas quelque chose qui se limite à un ordre de gouvernement particulier. Je pense que le gouvernement fédéral devrait être conscient du fait qu'il y a de 20 à 30 députés fédéraux de chaque province qui ont rencontré David Beasley et qui n'ont pas été testés.

D' Howard Njoo : Encore une fois, la recherche des contacts incombe aux représentants de l'Alberta et je ne veux pas entrer dans les détails. Mais supposons, pour les fins de la discussion, que la personne n'était pas malade au moment où vous l'avez rencontrée, qu'elle ne toussait pas et n'avait aucun autre symptôme et que les députés surveillent maintenant leurs symptômes. La période d'incubation normale est terminée depuis longtemps.

S'ils avaient développé des symptômes, surtout quatre ou cinq jours après avoir rencontré cette personne, la situation aurait été différente. Toutefois, comme nous sommes près de 10 ou 12 jours plus tard, s'ils ne présentent pas de symptômes, il est peu probable qu'ils aient été infectés par le virus de la COVID-19. Vous êtes à la fin de la période d'incubation.

Le simple contact avec une personne atteinte de COVID-19 ne vous infecte pas et ne fait pas de vous un super transmetteur ou propagateur. Il faut être infecté par le virus et présenter des symptômes ou contracter soi-même la maladie pour justifier un test de dépistage et déterminer si on est atteint de la maladie. Le simple fait d'avoir un contact ne garantit pas que vous serez infecté et que vous deviendrez un transmetteur. J'espère que cela répond à la question.

Opérateur : La prochaine question vient de Scot Davidson. Allez-y, je vous prie.

Scot Davidson : Merci beaucoup. Je m'appelle Scot Davidson de York-Simcoe. À 16 h 10 aujourd'hui, j'ai reçu des appels de deux services d'incendie de ma circonscription qui n'avaient plus que quelques équipements de protection individuelle. Il leur en reste peut-être pour un ou deux jours. Ils ont de la difficulté à obtenir les équipements. Y a-t-il quelqu'un au niveau fédéral qui peut me dire où je pourrais téléphoner ou dire aux chefs des pompiers d'appeler pour acquérir certains de ces équipements et pourriez-vous me dire quel est le dernier compte du gouvernement fédéral en matière d'équipement de protection individuelle?

D' Howard Njoo : Les provinces sont responsables des ÉPI de sorte que la personne-ressource ne relèverait pas du gouvernement fédéral. Vous devriez passer

par la filière provinciale pertinente. Vous êtes en Ontario. C'est donc au niveau local ou quelle que soit la structure dans la province.

Le rôle du gouvernement fédéral consiste à coordonner l'approvisionnement en ÉPI avec les provinces et les territoires. Il veille à acquérir les fournitures et l'équipement et conclut des accords avec les provinces et territoires pour les redistribuer à partir d'un point central, si vous pouvez l'appeler ainsi.

Les provinces et territoires distribuent ensuite les fournitures selon le contexte juridique, les besoins locaux, et ainsi de suite. Le gouvernement fédéral a pour rôle d'assurer l'approvisionnement, mais pas aux services d'incendie individuels.

Scot Davidson : Je comprends. Je me préoccupe tout simplement du fait qu'ils ont fait ces appels, mais qu'ils ont de la difficulté à obtenir les ÉPI nécessaires. Cette pandémie ne fait que commencer et nous constatons déjà des pénuries et des ratés. Je fais ce commentaire et suggère que le gouvernement fédéral annonce des numéros de téléphone que nous pouvons composer pour savoir où nous pouvons nous procurer cet équipement et pour savoir combien d'équipements sont disponibles.

D^r Howard Njoo : Nous allons transmettre le message à nos homologues provinciaux, en leur disant qu'ils ont peut-être besoin - ce dont je ne suis pas certain - d'annoncer et de faire accepter que divers services comme les services d'incendie de première ligne et autres services du genre aient accès au bon numéro à composer pour obtenir cet équipement.

C'est tout ce que je peux dire, parce qu'il n'y a pas vraiment de rôle précis pour le gouvernement fédéral ni de numéro de téléphone fédéral, car ce n'est pas notre responsabilité de distribuer les fournitures à chaque service d'incendie du pays. Merci d'avoir soulevé ce point. Nous en prenons note.

Opérateur : La prochaine question vient de Yonah Martin. Allez-y, c'est à vous!

Sénatrice Yonah Martin : Je vais approfondir la question que j'ai posée hier. Je sais que Heather d'Affaires mondiales a dit hier au cours de l'appel qu'elle communiquerait avec les fonctionnaires d'Immigration; je pense donc que cette question s'adresse aux deux ministères. J'ai une liste de sept enfants qui sont en Haïti et qui sont tous visés par un processus d'adoption qui dure depuis environ cinq ans. Le plus jeune de ces enfants est âgé de 2 ans.

Il y a un vol, il y en a deux, mais celui qui est le plus sensé est celui du 29 mars entre Haïti et Montréal, avec Air Transat. Ces enfants n'auraient pas nécessairement une place à bord parce qu'ils ne sont pas inscrits au registre des Canadiens à l'étranger. Leurs parents sont Canadiens et l'étude de leurs dossiers est en voie d'examen et en est à la dernière étape de leur arrivée au Canada.

Je me demande si l'ambassade à Port-au-Prince en Haïti est au courant de l'existence de ces enfants et s'il y a quelqu'un qui s'occupe de leurs cas, même s'ils ne figurent pas sur la liste du registre. Comme il n'y a pas d'adultes avec eux, je ne sais pas comment ces enfants pourraient venir au Canada sans être accompagnés.

Serait-il possible que quelqu'un à l'ambassade voyage avec eux ou qu'un des parents puisse le faire? Peut-être celui de l'enfant de deux ans pourrait avoir l'autorisation de se rendre en Haïti et de prendre l'avion avec l'enfant pour que cela ne nécessite pas un siège supplémentaire.

Ce qui m'inquiète, c'est que ces enfants ne sont pas inscrits au registre, mais que leurs parents sont au Canada et qu'ils essaient d'obtenir des éclaircissements. Ils n'ont pas pu communiquer avec l'ambassade. Ma question s'adresse aux fonctionnaires d'Affaires mondiales et d'Immigration au sujet de ces enfants en Haïti.

D^r Howard Njoo : Je ne sais pas si nous pouvons répondre à cette question. Ce serait peut-être préférable de traiter de cette question de gestion d'un cas individuel que vous portez à notre attention dans le cadre d'un suivi hors ligne. Je vais demander aux représentants d'Affaires mondiales et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, s'ils ont des observations préliminaires à faire.

Opérateur : Un instant, désolé. Nous voulons savoir si quelqu'un d'Affaires mondiales Canada ou d'IRCC peut répondre à la question de la sénatrice Martin. Est-ce possible pour quelqu'un en ligne – nous ne savons pas si Heather Jeffrey a pu participer à la séance. Pouvez-vous –

Heather Jeffrey : Je suis ici. J'allais justement répondre. Lorsque vous dites que le dossier est en cours d'examen, cela signifie probablement que le processus de citoyenneté et d'adoption n'est pas terminé, alors nous avons vraiment besoin qu'IRCC commente ce cas précis. Ce sont des vols commerciaux. Il ne s'agit pas de vols d'évacuation.

L'accompagnement possible et toutes ces questions importantes dépendent du consulat et il faudrait également les régler, mais la première chose à faire est de s'assurer que le processus est terminé et que le droit de ces enfants de se rendre au Canada et d'y résider est réglé. Il s'agit d'un cas complexe.

Je vous promets que je ferai un suivi et que je vous reviendrai là-dessus. C'est une situation que nous observons dans de nombreux pays, en particulier en Haïti, et elle est très complexe. Je comprends que les parents ont investi beaucoup de temps et qu'ils ont très hâte que les enfants arrivent au Canada, mais nous devons faire un suivi hors ligne à ce sujet parce qu'il y a beaucoup de détails sur une situation très particulière. J'en ai pris note et j'ai communiqué avec l'ambassade en Haïti; nous vous enverrons un message peu après cet appel pour mettre les gens en contact.

Opérateur : Une question de Marc Dalton. Allez-y, c'est à vous.

Marc Dalton : Merci beaucoup. Ce commentaire a été fait il y a quelques jours, à savoir si, à titre de suivi, tous les renseignements fournis ici pouvaient être simplement transcrits ou envoyés aux députés par la suite; ce serait utile. De plus, les commentaires sont parfois faits hors ligne. C'est simplement une façon de veiller à ce que nous puissions être au courant du commentaire fait hors ligne.

Ma question porte sur ce qui est fait en ce qui concerne les prestations de maternité et de congé d'adoption, en particulier pour les femmes enceintes qui travaillent et à qui on dit maintenant de rester à la maison ou d'accepter une mise à pied. Elles craignent de ne pas avoir accumulé suffisamment d'heures pour être admissibles aux prestations de maternité, et elles avaient d'abord prévu de les recevoir.

Peut-on faire une exception pour qu'elles puissent commencer leur congé de maternité dès maintenant et continuer jusqu'à la date prévue de la fin du congé? Toujours dans la même veine, à quel programme celles qui sont déjà en congé de maternité, mais prendront sous peu leur retraite et sont mises à pied ont accès et ont-elles droit à l'aide d'urgence de l'ARC?

D^r Howard Njoo : Merci de votre question. Je ne sais pas exactement qui est en ligne; y a-t-il des collègues d'EDSC. Je cède la parole au représentant d'EDSC.

Homme non identifié : Je vais répondre. Ce qui a été annoncé est une prestation d'urgence. Il s'agit essentiellement d'une somme de 900 \$ toutes les deux semaines. Les mesures à cet égard évoluent, mais je dirais qu'elles sont assez souples. Quiconque a été touché d'une façon ou d'une autre par la COVID-19 y est admissible. Cela comprend les travailleurs autonomes et les personnes qui ne sont pas admissibles aux prestations de maladie de l'assurance-emploi.

Je ne sais pas exactement ce qu'il en est de la maternité, mais je suppose que cela en ferait partie. Je vais faire un suivi si cela vous convient. Je suis certain que ce serait le cas, mais elles seraient également incluses et pourraient en bénéficier. Essentiellement, toute personne touchée par la COVID-19 pourrait présenter une demande à condition qu'elle n'ait pas quitté son emploi.

Marc Dalton : D'accord, merci. Le suivi dont vous parlez est exactement l'objet de mon commentaire. Nous apprécierions beaucoup si nous pouvions obtenir copie du suivi et de la réponse. Merci pour votre réponse.

Opérateur : La prochaine question vient de Mike Duffy. C'est à vous.

Sénateur Mike Duffy : Merci beaucoup. Nous avons reçu des appels de familles de l'Île-du-Prince-Édouard dont des parents font partie de divers groupes missionnaires au Honduras. Je me demande donc s'il y aura un vol de rapatriement des Canadiens au Honduras, qui n'étaient pas là comme touristes au sens propre, mais qui participaient à divers projets civiques et missionnaires, ainsi qu'à la reconstruction économique du Honduras en particulier?

D^r Howard Njoo : Merci beaucoup Monsieur le Sénateur pour votre question. Je vais céder la parole à ma collègue d'Affaires mondiales.

Femme non identifiée : Nous avons travaillé avec les transporteurs canadiens pour nolisier deux vols à destination du Honduras au cours des prochains jours. Ces vols seront annoncés à tous les Canadiens inscrits à notre registre des Canadiens à l'étranger, peu importe s'ils sont là comme touristes ou pour une plus longue période, comme vous l'avez décrit.

Ils n'ont qu'à s'inscrire auprès de nous, et dès que les horaires des vols et les détails concernant les billets seront confirmés, nous communiquerons avec les Canadiens pour les informer de ces vols, probablement le lendemain. Oui, il y aura bientôt deux vols vers le Honduras.

Sénateur Mike Duffy : Cela s'applique aux touristes et aux Canadiens qui participent à d'autres projets?

Femme non identifiée : Oui, tout citoyen canadien ou résident permanent inscrit au registre des Canadiens à l'étranger recevra l'avis.

Sénateur Mike Duffy : Je vous en remercie énormément. C'est très important et utile.

Opérateur : La prochaine question vient de Mary Jane McCallum. Allez-y, c'est à vous.

Sénatrice Mary Jane McCallum : Cette question provient de Jane Johnston et Lucille Bruce qui travaillent auprès des sans-abris de Winnipeg, au Manitoba. Elles ont entendu dire que le gouvernement fédéral fournirait des fonds supplémentaires pour aider les sans-abris.

Elles croient qu'il y a également du financement additionnel pour le logement, et signalent que les Autochtones représentent 70 % de la population itinérante de Winnipeg. Elles veulent avoir des précisions sur le financement des programmes et du logement pour les sans-abris. Je me demandais si vous vouliez que je transmette leurs coordonnées au bureau pertinent.

D^r Howard Njoo : Je pense certainement que nous pouvons le faire. Tout d'abord, j'aimerais demander si un de mes collègues en ligne a de l'information à ce sujet. Personnellement, je ne suis pas au courant, car vous avez parlé d'un financement spécifique pour les sans-abris. Je ne suis pas certain qu'il y ait un volet particulier pour les Services aux Autochtones. Je vais donner la parole à tout collègue en ligne du ministère fédéral qui pourrait avoir quelque chose à ajouter.

Sénatrice Mary Jane McCallum : J'ai ici le document mentionnant qu'il y a du soutien pour les sans-abris qui veulent se trouver un logement, et que 167 millions de dollars ont été réservés à cette fin.

Homme non identifié : C'est Chris d'EDSC. Je peux répondre à cette question. Vous avez raison; l'initiative Vers un chez-soi dispose de 167 millions de dollars pour continuer de soutenir les personnes en situation d'itinérance. Il n'y a pas encore beaucoup de détails à ce sujet, mais j'ajouterais qu'il y a d'autres mesures de soutien pour les travailleurs vulnérables, les personnes vulnérables : 50 millions de dollars pour les refuges pour femmes;

Services aux Autochtones Canada dispose de 305 millions de dollars pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans le cadre d'un nouveau fonds de soutien communautaire. Nous envisageons également différentes mesures pour cibler les personnes les plus vulnérables.

Sénatrice Mary Jane McCallum : Puis-je transmettre ces renseignements, leurs coordonnées à votre bureau?

Homme non identifié : Si vous me l'envoyez, je vais essayer de vous obtenir une bien meilleure réponse et d'autres détails à ce sujet, oui.

Opérateur : La prochaine question sera posée par Laurel Collins. Allez-y.

Laurel Collins : J'ai une question au sujet des gens qui sont coincés à l'étranger et du prêt de 5 000 \$ qu'Affaires mondiales accorde aux Canadiens. Je veux savoir si c'est sans intérêt, si le prêt peut être obtenu après coup; par exemple, si un électeur paie des prix exorbitants avec sa carte de crédit pour prendre un vol maintenant, pourra-t-il avoir accès au prêt fédéral pour rembourser sa carte de crédit à intérêt élevé après coup?

Je me demande si les efforts de rapatriement sont élargis pour inclure les résidents permanents et j'ai entendu quelqu'un au téléphone mentionner qu'ils peuvent s'inscrire comme Canadiens à l'étranger parce que certaines des personnes qui ont communiqué avec notre bureau pensaient qu'en tant que résidents permanents, ils ne pouvaient pas s'inscrire. Il n'avait reçu aucune information à ce sujet. Si vous pouviez également nous

dire comment les mesures d'urgence s'appliquent aux résidents permanents du Canada, ce serait formidable.

D' Howard Njoo : Merci beaucoup. Je vais céder la parole à Affaires mondiales.

Heather Jeffrey : Oui, Heather, ici. Le programme de prêts d'urgence est destiné aux Canadiens qui se trouvent à l'étranger et vise à les soutenir à l'étranger; il faudrait alors que je me penche sur les circonstances spéciales, mais à l'heure actuelle, les lignes directrices n'envisagent pas d'accorder des prêts aux Canadiens une fois qu'ils sont de retour au Canada.

Les circonstances que vous avez décrites pour rembourser des cartes de crédit ne sont pas le but. Il s'agit de soutenir les gens pendant qu'ils sont à l'étranger. En ce qui concerne les dispositions du prêt, il y a une période sans intérêt de 180 jours après laquelle le prêt serait transféré à des fins de recouvrement. Il est payable après 180 jours, sans intérêt. Pour ce qui est des résidents permanents, nous accordons la priorité pour les vols aux citoyens canadiens, à moins que le résident permanent ne soit un membre direct d'une famille canadienne. Nous accordons la priorité aux citoyens canadiens, alors bien sûr, nous ne séparons pas les groupes familiaux et les résidents permanents sont inclus dans ces cas.

Nous avons accepté des résidents permanents pour les vols de rapatriement sur lesquels il y avait des places disponibles; ils peuvent s'inscrire dans le système ROCA s'ils le souhaitent, mais rien ne garantit qu'il y aura des places disponibles sur les vols.

Laurel Collins : Dans le cas des résidents permanents ici au Canada, peuvent-ils avoir accès aux fonds d'urgence de l'assurance-emploi ou aux fonds prévus pour ceux qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi?

Homme non identifié : Je parle au nom d'EDSC. Ce type de prestations est lié à l'emploi. S'ils ont gagné un revenu d'emploi au cours de la dernière année, ils pourraient être admissibles, mais c'est lié à l'emploi.

Opérateur : La prochaine question vient de Elaine McCauley. C'est à vous.

Kelly McCauley : C'est Kelly et non Elaine. D'accord. Merci à tous ceux qui sont en ligne. Je n'ai pas entendu de représentant de SPAC aujourd'hui, mais j'aimerais savoir ce que fait le gouvernement pour accélérer le processus d'appels de propositions afin que nous puissions acheter les respirateurs et les autres équipements le plus tôt possible?

D^r Howard Njoo : Vous avez raison! Je ne crois pas que nous ayons quelqu'un de SPAC. Je peux simplement vous dire qu'au niveau technique, nous avons fait toutes les recherches nécessaires pour déterminer quels sont les besoins en matériel non seulement du gouvernement fédéral, mais aussi, aux fins de l'approvisionnement en vrac, de ce dont les provinces et les territoires ont besoin en matière d'ÉPI, d'écouvillons et autres fournitures nécessaires pour lutter contre la COVID-19.

Tout cela a été compilé et je crois comprendre qu'on fait tout ce qu'on peut pour acquérir le plus rapidement possible ce dont nous avons besoin, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un marché mondial et qu'il y a une forte concurrence pour bon nombre des fournitures que nous cherchons.

Kelly McCauley : Je ne m'inquiète pas autant du marché mondial puisque j'ai eu le plaisir de siéger au comité (inintelligible). Notre processus est si horrible et si difficile à suivre que je m'inquiète davantage des trop nombreuses tracasseries administratives qui retardent les achats dont nous avons grand besoin, et ce, dès maintenant.

Si vous pouviez inviter quelqu'un de SPAC à participer à l'appel au cours des prochains jours, nous pourrions peut-être lui poser la question directement.

D^r Howard Njoo : Nous allons voir ce que nous pouvons faire. J'ai l'impression que, sans faire fi de votre commentaire au sujet des formalités administratives, les responsables des processus habituels reconnaissent qu'il s'agit d'une période extraordinaire et prennent des mesures très différentes et plus rapides dans toutes sortes de domaines, comparativement à ce qui est fait habituellement. Sur ce, je vous remercie de votre question et je passerai au suivant. Merci.

Opérateur : La prochaine question vient de Paul Manly. C'est à vous.

Paul Manly : Je vous remercie de tenir ces séances régulières. Ma question porte sur les personnes âgées. J'ai reçu beaucoup de messages et d'appels de personnes âgées qui souhaitent une hausse de leurs prestations de sécurité de la vieillesse. Elles ont perdu des revenus de placement. Le revenu indiqué dans leur déclaration de revenus est ce qui détermine leur taux de location dans les foyers de personnes âgées, car ces taux dépendent du revenu du bénéficiaire.

Elles ne peuvent pas convaincre les institutions financières de modifier leur portefeuille de placements, alors j'entends souvent cette demande. Les personnes âgées ont l'impression que beaucoup d'aide est accordée aux familles et aux chômeurs, mais elles ont été durement touchées par l'effondrement du marché boursier. Je me demande s'il y a un plan pour aider les personnes âgées et ce que je peux leur dire.

D^r Howard Njoo : Bonne question. Je ne sais pas. Cette question peut s'adresser à de nombreux ministères, mais je vais céder la parole à mon collègue d'EDSC qui a quelque chose à dire.

Homme non identifié : C'est une bonne question. Je n'ai pas entendu parler de quoi que ce soit jusqu'à maintenant. Ce que je vais faire, c'est prendre note de cette question, et je pense que c'est un bon point. Je vais communiquer avec mes collègues de SDV et solliciter leur opinion. Je n'ai encore rien entendu à ce sujet.

D^r Howard Njoo : Nous avons bien compris le problème et nous allons transmettre l'information à qui de droit. Merci beaucoup de votre question. Passons maintenant à la prochaine question.

Opérateur : La prochaine question vient de Iqra Khalid. Vous avez la parole.

Iqra Khalid : Merci beaucoup. Je tiens d'abord à remercier tous les fonctionnaires de leur excellent travail. Il y a beaucoup de désinformation qui se répand. Celle-ci ajoute à la panique et au mauvais moral des Canadiens.

Je sais que le premier ministre a annoncé aujourd'hui le déploiement d'un plus grand nombre de campagnes de sensibilisation, mais je me demande si vous avez des conseils à nous donner, nous les sénateurs et parlementaires, sur ce que nous pouvons faire concrètement pour diffuser la bonne information, veiller à ce que nous donnions à la population de l'information raisonnable et ne pas créer de panique dans nos collectivités.

D^r Howard Njoo : Je vais faire un commentaire du point de vue de la santé publique. C'est l'une des choses dont nous sommes bien conscients depuis un certain temps, si ce n'est dans le domaine de la santé publique uniquement. Par exemple, nous savons que dans les médias sociaux, il y a toujours eu beaucoup de désinformation véhiculée notamment par des robots, surtout avant, sur la question des craintes à l'égard de la vaccination.

Nous en sommes conscients et nous reconnaissons que cela semble parfois venir de l'extérieur du Canada. Nous pensons que c'est peut-être la même situation pour la COVID-19. Le conseil général que je peux vous donner, du moins du point de vue de l'Agence de la santé publique, est d'aiguiller les gens vers des « sites d'information fiables », comme Canada.ca/coronavirus, où ils pourront du moins obtenir de l'information concernant le Canada.

Si les membres du public veulent vraiment obtenir d'autres renseignements généraux, je dirais qu'il y a d'autres sites fiables que celui du gouvernement du Canada. Un autre bon site auquel nous faisons confiance est celui du CDC aux États-Unis. Ce sont deux

points de départ. Bien sûr, je dirais que l'organisation internationale vers laquelle nous aiguillons les gens est l'OMS, l'Organisation mondiale de la Santé. Voici donc trois sources fiables.

Je les consulterais. C'est vraiment difficile à dire. Il y a probablement beaucoup de bons sites universitaires et collégiaux, mais je ne ferai pas la promotion de l'un plutôt que de l'autre. Le principal conseil que vous devriez donner à vos électeurs est d'utiliser les principaux sites Web d'organismes de santé publique internationaux et ceux du gouvernement du Canada.

Iqra Khalid : Y a-t-il des mesures précises que vous prenez pour lutter contre les fausses nouvelles?

D^r Howard Njoo : Je sais qu'il y a eu des discussions à ce sujet. Je peux vous donner un exemple, qui ne s'applique pas seulement au Canada, mais Facebook a apporté des changements de sorte que la personne qui fait une recherche au sujet du coronavirus voit s'afficher une bannière qui l'aiguille vers le site Web Canada.ca.

Sinon, je suis au même point que vous. Je vois les nouvelles sur la cybersécurité. Les responsables du renseignement indiquent que c'est un problème croissant et qu'ils sont au courant des attaques de piratage, qu'ils prennent la chose au sérieux et qu'ils s'en occupent. C'est tout ce que je peux dire pour l'instant. Je n'en sais probablement pas beaucoup plus que vous à ce sujet.

Calvin Christianson : Calvin Christianson, de l'Agence des services frontaliers du Canada. J'aimerais simplement ajouter que nous avons ce que nous appelons le service d'information à la frontière, qui est un service téléphonique où les gens peuvent appeler pour obtenir de l'information sur les mesures à la frontière. Nous encourageons la population à téléphoner et à obtenir des faits véridiques sur la situation actuelle en ce qui concerne les restrictions et les exclusions.

Je vais vous donner le numéro tout de suite. C'est 1 800 461 9999. Vous pouvez aussi chercher dans Google, Service d'information sur la frontière, et obtenir de l'information 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Tout le monde y a accès. Ce service d'information est très populaire.

D^r Howard Njoo : Merci beaucoup, Calvin, et merci de la question. Passons maintenant à la prochaine question.

Opérateur : La prochaine question vient de (inintelligible). Votre ligne est ouverte.

Homme non identifié : Merci beaucoup. Cette question est pour Affaires mondiales. Heather, votre équipe fait un excellent travail. Je me demande si le gouvernement a

décidé de fermer des missions à l'étranger et de rapatrier le personnel non essentiel. Est-ce que ces employés arrivent tous à Ottawa? Comment sont-ils logés? Est-ce qu'on leur conseille de s'auto-isoler pendant deux semaines? J'aimerais avoir des réponses.

Heather Jeffrey : Bonjour. Oui, nous avons fait une évaluation des différents problèmes de santé et de la situation de notre personnel et de leurs personnes à charge dans nos missions à l'étranger. Nous avons rapatrié par le biais de vols commerciaux normaux le personnel non essentiel et les personnes à charge, à commencer par ceux qui ont des problèmes de santé ou qui vivent d'autres situations qui les rendent particulièrement vulnérables au coronavirus.

Ces rapatriements ont eu lieu au cours de la dernière semaine. Toutes nos missions sont encore ouvertes. Elles fournissent des services consulaires même si, dans bien des cas, ces services sont offerts à distance parce que nous devons respecter les conditions locales qui exigent la fermeture d'immeubles publics dans de nombreuses administrations.

L'immeuble lui-même est peut-être fermé et personne ne peut entrer, mais il est toujours possible de nous joindre au téléphone ou obtenir des services d'urgence sur rendez-vous, au besoin. Aujourd'hui, il n'y a pas de fermeture de mission à cause de cela, même si, dans bien des cas, nos employés travaillent à domicile pour respecter les restrictions de quarantaine, tout comme nous le faisons à Ottawa.

Les employés non essentiels qui ont quitté les missions ont atterri à Ottawa. Ils font tous l'objet d'une quarantaine obligatoire, conformément aux directives de l'administratrice en chef de la santé publique et de l'administrateur en chef de la santé publique de l'Ontario. Ils respectent cette exigence. Après cette quarantaine, la plupart d'entre eux travaillent à distance et continuent de fournir des services à leur mission et à nous ici, à l'administration centrale.

Opérateur : La question suivante est de Pierre Vanier (ph). C'est à vous.

Pierre Vanier : Oui bonjour Pierre Vanier, conseiller politique de Luc Thériault, député de Montcalm. J'ai des questions concernant l'aide disponible aux travailleurs autonomes. J'ai trois questions dans la même veine avec l'assurance emploi. Travailleurs autonomes qui ne reviennent pas de l'étranger qui n'ont pas de symptômes, qui n'ont pas été en contact avec une personne affectée, est-ce qu'ils sont couverts?

Aussi d'avoir une réponse pour les commettants qui vont finir dans les prochaines semaines leurs prestations d'assurance emploi, qu'est-ce qui arrive avec eux? L'aide aux étudiants, ma troisième question, l'aide aux étudiants qui ont perdu leur travail qui n'ont pas fait assez d'heures pour être couvert par l'assurance emploi ou les personnes

âgées qui travaillent présentement, est-ce qu'ils vont être couverts à un moment donné? Merci.

D^r Howard Njoo : Merci pour la question. Je passe à Emploi et développement social Canada. Est-ce qu'il y a quelqu'un pour répondre aux questions?

Homme non identifié : Oui il élève quelques questions mais j'aimerais essayer de répondre à chacune. D'abord ce n'est pas nécessaire, les heures ne sont pas assez importantes que le montant. Donc les personnes doivent avoir un salaire d'au moins 5 000 \$ dans l'année passée pour recevoir notre bénéfice.

Je ne peux pas répondre aux autres questions concernant les autochtones mais pour l'assurance emploi ce n'est pas nécessaire d'avoir des heures. C'est plus important d'avoir au moins 5 000 \$ de salaire pendant l'année passée.

D^r Howard Njoo : Merci. Un autre aspect pour les travailleurs pour l'été je ne sais pas est-ce que c'est quelque chose pour l'immigration? Ou peut-être pas. Je pense que c'est bon. Question suivante.

Opérateur : La prochaine question vient de Richard Cannings. Allez-y.

Richard Cannings : Merci. Je n'ai qu'une question. Quels sont les derniers renseignements sur le Programme des travailleurs agricoles saisonniers? Il y a des gens qui essaient de se rendre du Mexique à la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. C'est essentiel pour notre économie. J'ai entendu dire qu'il y aurait d'autres nouvelles aujourd'hui sur ces vols. Je voulais simplement savoir si quelqu'un pouvait m'informer à ce sujet.

D^r Howard Njoo : Oui, je pense que notre collègue d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pourrait répondre à cette question.

Homme non identifié : Bonjour. Vous avez sans doute vu le communiqué publié la semaine dernière relativement au Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui mentionnait que les travailleurs agricoles saisonniers seraient admis au pays. Nous travaillons toujours avec nos collègues d'EDSC et d'IRCC, ainsi qu'avec Affaires mondiales, pour mettre la touche finale à certains détails opérationnels.

Nous avons également été en contact constant avec l'industrie, les provinces et les territoires pour trouver des solutions concernant la mise en œuvre de ce programme de façon à protéger la santé des Canadiens et à faire venir les travailleurs agricoles. Nous espérons avoir d'autres renseignements très bientôt.

Opérateur : La prochaine question vient de Gord Johns. C'est à vous.

Gord Johns : Bonjour. J'entends certaines préoccupations. J'ai quelques questions à vous poser. Les membres du personnel de la GRC et de Postes Canada s'inquiètent du fait qu'ils n'obtiennent pas le matériel de protection dont ils ont besoin pendant qu'ils font leur travail.

Des travailleurs des postes locaux et des membres du personnel local de la GRC ont soulevé ces préoccupations, parce qu'ils veulent contribuer et être au travail pour aider les Canadiens pendant cette crise. Je voulais m'assurer de porter cette question à votre attention.

Deuxièmement, je suis encore submergé par les appels des personnes âgées, des jeunes et des travailleurs saisonniers, surtout dans les domaines de la pêche et du tourisme, qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi ou qui n'y sont pas admissibles.

Quels programmes le gouvernement fédéral prévoit-il offrir à ces Canadiens parce qu'à l'heure actuelle, ils n'ont pas de revenu et qu'une saison habituellement très occupée sur la côte de la Colombie-Britannique, dans de nombreux domaines différents, s'amorcera sous peu? Nous ne savons pas exactement ce que vous allez faire pour ces travailleurs.

D' Howard Njoo : Je vais peut-être céder la parole à EDSC.

Homme non identifié : Les choses avancent assez rapidement. Nous apportons des rajustements, mais nous avons annoncé un programme de prestations d'urgence qui permettrait aux gens de recevoir jusqu'à 900 \$ toutes les deux semaines, à condition qu'ils aient gagné 5 000 \$ au cours de la dernière année. C'est un seuil minimal et tant qu'ils ont été touchés d'une façon ou d'une autre par la COVID-19 et qu'ils sont incapables de travailler, ils pourront en profiter.

Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de ce programme. Nous nous attendons à ce que le premier ministre annonce son entrée en vigueur en avril, et c'est la date prévue pour débloquer les fonds. Encore une fois, il s'agit d'un seuil assez bas et cette prestation d'urgence vise les personnes qui, sans que ce soit de leur faute, ont été touchées par la COVID-19, ce qui a eu une incidence sur leur emploi.

D' Howard Njoo : Je pourrais peut-être essayer de répondre à la première question au sujet de la GRC et des travailleurs des postes. Tout d'abord, pour ce qui est des directives en matière de santé et sécurité au travail, destinées à tous les travailleurs fédéraux, Santé Canada a publié ce que l'on peut appeler des avis à l'intention de tous les travailleurs fédéraux.

Voyons-les, une à la fois. Pour les travailleurs des postes, du point de vue de la santé publique, je ne suis pas certain du risque. Je pense que la question a été soulevée tout à l'heure au sujet des risques liés à la manutention des colis et autres articles de poste,

mais d'après les données scientifiques, il n'y a pas de risque que le virus survive sur le carton, les enveloppes et autres articles. Il n'y a pas vraiment de risque pour les travailleurs des installations de manutention postale.

En ce qui concerne les travailleurs effectuant d'autres tâches, je dirais qu'ils ne font pas partie du système de santé et ne s'occupent pas de patients malades dans le cadre de leurs fonctions normales. D'après ce que je peux voir, il n'y a aucun risque à livrer des lettres et des colis. À l'heure actuelle, nous disons à tout le monde de rester à la maison. Leurs activités consistent à déposer des lettres ou des colis dans les boîtes postales et les fentes à lettres, et il ne devrait pas y avoir d'interactions possibles.

Quant à la GRC, selon la définition qu'on donne des premiers intervenants, j'ai l'impression que ses membres devraient avoir le même genre d'équipement que les autres premiers intervenants, selon la situation, c'est-à-dire un équipement adéquat compte tenu de la situation. C'est tout ce que je peux dire à ce sujet. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre voudrait ajouter quelque chose. D'accord. Nous allons donc passer à la question suivante.

Opérateur : La prochaine question vient de Carol Hughes. Allez-y, c'est à vous.

Carol Hughes : Merci beaucoup. Je ne pensais pas pouvoir poser une question. Deux ou trois choses : Je pense qu'il y a parfois des propos trompeurs qui laissent croire aux gens qu'ils auront droit à l'assurance-emploi s'ils sont touchés par la COVID. En fin de compte, c'est seulement s'ils présentent des symptômes physiques et qu'ils reçoivent un diagnostic positif ou s'ils sont renvoyés chez eux pour une auto quarantaine.

Quelqu'un qui perd son emploi ou qui est mis à pied, et peut-être que notre ami du ministère de l'assurance-emploi pourrait parler de ce qui est considéré comme étant tout simplement mis à pied, devra subir une période de carence d'une semaine avant de recevoir ses prestations, soit 28 jours pour le traitement, mais nous savons que la période d'attente est toujours plus longue.

Je pense qu'il faut être extrêmement prudent. Vous voudriez peut-être nous en dire plus à ce sujet. J'ai aussi demandé s'il était possible d'obtenir une liste de fonctionnaires de chaque ministère à qui les députés peuvent avoir accès, c'est-à-dire qui assurent la liaison avec les députés, afin de pouvoir répondre aux questions que nous avons en particulier sans encombrer les téléphones.

On a aussi indiqué à un moment donné qu'il y avait des séances d'information régulières avec les populations autochtones à l'échelle régionale. Je me demande s'il y a une façon pour nous de participer également à ces téléconférences.

Je suis très préoccupée par ce qui va se passer après le dégel printanier pour des endroits comme Attawapiskat et Kashechewan et par la façon dont cette intégration va se produire dans la population qui pratique déjà l'auto-isollement – par exemple, comment nous pourrions le faire, surtout dans le contexte de l'auto-isollement.

C'est tout, sauf pour les services frontaliers. Je tiens à le souligner parce qu'il y a là quelqu'un des services frontaliers en ligne. J'ai entendu cette réponse. Il semble y avoir un énorme problème à la frontière de Sault Ste. Marie, mais je ne suis pas certaine pour ce qui est des autres frontières. Les voyageurs ne sont pas informés qu'ils doivent s'auto-isoler.

Les agents ne leur disent pas qu'ils doivent s'auto-isoler. On me dit qu'il y a eu beaucoup de laxisme, et je pense qu'il faut rappeler cette exigence. Chaque jour, une multitude de commettants me disent qu'ils viennent de croiser à l'épicerie entre autres des gens qui reviennent de voyage.

D^r Howard Njoo : Je vois au moins trois ministères qui peuvent répondre à vos questions, soit EDSC en premier, Services aux Autochtones, puis ASFC.

Carol Hughes : Pour l'Agence des services frontaliers du Canada, il s'agit simplement d'examiner la question.

D^r Howard Njoo : D'accord, d'accord. Je suppose donc qu'il incombe à EDSC et aux Services aux Autochtones de répondre. Commençons avec EDSC.

Homme non identifié : Peut-être puis-je revenir à la question précédente à laquelle je n'ai pas pu répondre, mais pour laquelle j'ai maintenant la réponse. Je veux simplement signaler que les prestations de maternité et les prestations parentales seraient prises en compte dans la mesure où les bénéficiaires ont atteint le seuil de revenu établi.

Quant à l'assurance-emploi, le premier ministre a annoncé que ces prestations s'appliqueraient à n'importe quel travailleur autonome mis en quarantaine, à quiconque n'est pas admissible à l'assurance-emploi, à toute personne prenant soin d'un membre de la famille ou d'un parent âgé, et aux parents ayant des enfants qui nécessitent des soins ou de la surveillance. Encore une fois, l'annonce de cette prestation a été très large et s'adresse en général à presque tous ceux qui ont été touchés par la COVID-19 et qui ne peuvent travailler à cause de cette pandémie.

Carol Hughes : Encore une fois, je veux simplement préciser que, dans le cas par exemple de mon beau-frère qui a été mis à pied parce que la COVID-19 a eu une incidence sur l'entreprise, il devra attendre une semaine, n'est-ce pas? Beaucoup de mes commettants sont dans cette situation. Ils se font mettre à pied, mais sont informés qu'ils doivent subir une semaine de carence, puis 28 jours d'attente en plus de cette semaine, avant de recevoir leurs prestations.

Homme non identifié : Encore une fois, c'est quelque chose que le système n'a pas été en mesure de traiter. Vous avez raison! Nous en sommes bien conscients.

D^r Howard Njoo : Bien, merci. Je ne sais pas si Valérie des Services aux Autochtones peut répondre au sujet des téléconférences et des réserves en particulier.

Femme non identifiée : Quant à la question de savoir s'il est possible de participer, nous avons des appels quotidiens dans les régions avec les dirigeants à propos de ce qui se passe et nous répondons aux questions en plus de régler les problèmes particuliers qu'ont les collectivités. Nous tenons un registre de tous les appels que nous recevons et des préoccupations qui sont exprimées, ainsi que des suivis que nous faisons à leur sujet.

Il y a aussi des appels quotidiens au niveau de la haute direction avec les cadres régionaux pour veiller à ce que tout le monde soit au courant de ce qui se passe. Quant à savoir si d'autres pourraient être en ligne, je pense que les participants auraient certaines hésitations; il y a déjà beaucoup de participants à ces appels et la capacité de téléconférence est limitée. De plus, le but de ces appels est de permettre aux collectivités de parler directement de certaines de leurs préoccupations avec les fonctionnaires ministériels et les responsables de la santé publique.

Nous n'avons pas permis d'observateurs, même de mon bureau, parce que nous essayons de respecter cette relation directe. Évidemment, s'il y a des enjeux communautaires précis auxquels vous voudriez que nous répondions, nous serons heureux de vous faire parvenir l'information nécessaire. Je peux vous garantir qu'en ce qui concerne les collectivités risquant d'être inondées au printemps, nous maîtrisons la situation.

Nous adaptons précisément les plans de préparation et d'intervention en cas de pandémie dans ces collectivités pour tenir compte des mesures spéciales qui seront nécessaires dans le cadre du processus d'évacuation.

D^r Howard Njoo : Je remercie sincèrement tous mes collègues. Je pense qu'il va falloir mettre fin à cette téléconférence. Nous avons largement dépassé le temps prévu au départ. Merci à tous ceux qui sont en ligne de votre patience et de vos questions. Nous allons maintenant mettre fin à la téléconférence. Merci.

Opérateur : Thank you, merci. The conference has now ended. Please disconnect your lines at this time. We thank you for your participation. La conférence est maintenant terminée. Veuillez s'il vous plait raccrocher votre ligne. Nous vous remercions de votre participation à tous les participants qui se sont joints.